

# MA PRIME RÉNOV'

## PARCOURS ACCOMPAGNÉ

### UNE AIDE POUR LES RÉNOVATIONS D'AMPLEUR

Le Programme d'Intérêt Général du Pays du Cambrésis vous permet d'être accompagné gratuitement\* pour bénéficier d'une aide (jusqu'à 90% des travaux HT financés)



#### A RETENIR :

- Accessible à tous les propriétaires (occupants ou bailleurs privés)
- Accessible à toutes les catégories de revenus
- A privilégier pour les rénovations globales
- Accompagnement obligatoire
- Pour les propriétaires occupants Modestes et Très Modestes du Cambrésis\* : un accompagnement gratuit (à condition d'être accompagné par INHARI)
- Autres catégories de revenus : contactez France Rénov' au 03 62 53 25 18 (Liste des accompagnateurs agréés sur [france-renov.gov.fr](http://france-renov.gov.fr))

INHARI



INHARI

39 avenue du Quesnoy  
59400 CAMBRAI  
09 51 54 86 37

# Réussir son projet de rénovation d'ampleur : Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné

## étape 1

Contacter

- **Catégories de revenus Modestes ou Très Modestes : Contactez INHARI**
- **Vous pouvez vérifier votre catégorie de revenus sur le site : <http://www.paysduca mbresis.fr/le-pays-en-actions/habitat/les-aides-financieres-pour-la-renovation-de-lhabitat/>**

## étape 3

Déposer le dossier

- **INHARI dépose votre dossier avec les pièces demandées (audit énergétique, devis non signés, etc.)**
- **Une fois l'accord obtenu, vous pouvez toucher des avances et réaliser vos travaux**



## étape 2

Constituer le dossier

- **INHARI réalise un audit énergétique**
- **Définissez votre projet de travaux**
- **Réalisez des devis comparatifs (artisans RGE)**



## étape 4

Demander le paiement

- **Une fois les travaux finalisés, INHARI réalise une visite de contrôle obligatoire**
- **INHARI demande le versement de vos subventions**

